

# URGENCE POUR L'HÔPITAL ET POUR UN ACCÈS EFFECTIF À DES SOINS DE QUALITÉ, PARTOUT ET POUR TOUS !

COMMUNIQUÉ

PARIS, LE 19 JUIN 2019

Les mouvements de soignants qui s'amplifient depuis avril témoignent de la crise profonde affectant l'hôpital.

Depuis plus de vingt ans, les inégalités sociales et territoriales d'accès à des soins de qualité s'accroissent et se conjuguent, avec des déserts médicaux et des dépassements d'honoraires. Les personnes défavorisées et les plus fragiles en sont les premières victimes. Les services d'urgence, souvent le seul lieu d'accueil possible pour ces publics, ont vu doubler le nombre de leurs prises en charge, passées de dix à vingt millions par an en vingt ans sans que les dotations suivent.

Simultanément, les réformes hospitalières n'ont eu de cesse d'importer des méthodes managériales issues du monde de l'entreprise, demandant aux soignants de faire toujours plus avec toujours moins. Dès 2011, avec de nombreuses organisations partenaires, la Ligue des droits de l'Homme (LDH) alertait au moyen d'une pétition dépassant le million de signatures pour défendre l'hôpital public. Depuis, les suppressions de postes de soignants se sont multipliées, tandis que s'est installée une pénurie de médecins. Il en résulte une grave dégradation des conditions d'accueil des patients, parfois mis en danger, et une profonde souffrance au travail des personnels, comme le montre de manière dramatique le nombre de suicides.

Le plan « santé 2022 », bien qu'il contienne des annonces positives, ne répond pas à la situation critique de l'hôpital tandis que perdurent les mêmes logiques qui ont conduit à la situation d'aujourd'hui. De plus, relevant pour l'essentiel d'ordonnances, ce plan reste soumis, en réalité, à la seule volonté du gouvernement. Sans être négligeable, le déblocage de fonds annoncé le 14 juin par la ministre, destiné essentiellement à répondre aux revendications salariales du personnel des services d'urgence, reste sans effets sur la pénurie de lits et de soignants dans de nombreux services et donc ne répond qu'en apparence aux revendications justifiées des grévistes.

Dans ce contexte, la LDH rappelle avec force que l'hôpital est un service public et que :

- l'égal accès à des soins de santé de qualité doit être garanti, pour toutes et pour tous, sur l'ensemble du territoire ;
- la dignité de la personne doit être respectée tout au long de son parcours de santé ;
- l'acte de soin, l'accompagnement des patients, est une relation humaine ;
- la bientraitance des patients est liée à celle des soignants, à leurs formations, à leurs conditions de rémunération et d'exercice.

La LDH appelle à soutenir les mobilisations en faveur de l'accès à un système de santé et un hôpital public de qualité au service de toutes et tous.

Ligue  
des droits de  
l'Homme

FONDÉE EN 1898

